

News Longecourt et Auxant

Focus sur l'actualité et l'enquête publique de St Jean de Boeuf et Antheuil

Auxant et les éoliennes du Bois Felin : Innergex renonce pour l'instant

En novembre dernier, le Maire de Auxant partageait la nouvelle : le constructeur canadien Innergex mettait en stand by son projet de 6 éoliennes dans le Bois Felin. Trop risqué, en terme d'atteinte à la biodiversité ! Les riverains en étaient déjà convaincus, l'étude préalable du promoteur l'a confirmé !

Rappelons que ce projet de 6 éoliennes en forêt, en surplomb de Painblanc et Veilly, avait provoqué une forte opposition des riverains !

14 décembre 2023 : Valeco à nouveau condamné, à démolir 7 éoliennes !

Voir [ici](#) le reportage BFM TV

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe ! Valeco allait devoir démolir, sous quinze mois, les 7 éoliennes de Lunas, construites en 2016, sans permis définitif. Des machines qui continuent de tourner, après avoir fauché un aigle royal et un vautour Moine. Cette saga judiciaire de plus de 15 ans, se poursuit avec un ultime pourvoi en cassation de Valeco ! Les chances de succès de cet ultime recours ont été jugées suffisamment minces, pour que les journaux, la radio, la télévision, les réseaux sociaux, en France et à l'étranger, diffusent la nouvelle ! Un jugement qui pourrait faire jurisprudence ! Autre avancée, à laquelle le groupe Valeco n'est pas étranger, en tant que constructeur d'une éolienne à 700 m d'une maison : le couple a pu faire reconnaître le lien entre la machine installée et leur état de santé dégradé. Et c'est ainsi qu'a été reconnu, l'existence d'un syndrome éolien !

Enquête publique Antheuil et St Jean de Boeuf projet Q Energy (ex RES) de 13 éoliennes en forêt et en zone Natura 2000

L'enquête publique s'achève le 11 janvier 2024. N'attendez plus !

Accès à l'enquête publique et au rapport de la MRAe [ici](#)

Voir aussi le travail incroyable de deux riverains sur

[Contexte Visuel](#) (photomontages) et [La Plus Belle Vallée](#) (paysage et tourisme)

Face à un projet de 13 éoliennes, donc certaines visibles depuis le canal de Bourgogne, depuis Colombier, Chaudenay le Château, Veuvev et La Bussière, depuis Pommard et les falaises classées de St Romain, l'incompréhension règne chez bien des riverains et voisins de Beaune ou Dijon, amoureux de la vallée et des bois classés Natura 2000, et en zone de Protection spéciale.

Racheté en octobre 2021, avec sa holding RES Méditerranée, au britannique RES Limited par le groupe coréen Hawha solution, le promoteur RES SAS - anciennement Eole RES - a été rebaptisé Q energy SAS.

Bien éloignée de ses origines avignonnaises, ce groupe sud coréen mise sur un parc de 40 éoliennes, avec 13 nouvelles machines qui se rajouteront aux 27 regroupées au sein de l'ensemble industriel des « Portes de la Cote d'or »

Le rapport de la MRAe est fouillé, il rappelle au constructeur le refus de deux parcs tentés à proximité, et l'interroge sur des alternatives moins impactantes, pour la forêt et la biodiversité. Avec l'enquête publique ce rapport débouchera sur une autorisation - ou non - du projet en cours

De son côté la LPO Bourgogne Franche Comté s'oppose à ce projet en forêt et en zone Natura 2000. Pas uniquement parce qu'il s'agit d'une zone protégée, mais parce qu'elle a une toute autre appréciation des risques pesant sur l'avifaune locale et son habitat ! Voir avis LPO [aussi ici](#)

La compilation des données regroupées au sein du dossier environnemental a débuté en 2017. Ce dossier a été lu et relu par des tiers, analysé dans le détail, et complété, avec des photomontages inédits, une vidéo et un rapport sur les risques d'incendie ayant affecté, assez récemment, quelques unes de nos forêts bourguignonnes.

Évoquons aussi la dimension internationale d'un groupe bien éloigné de ses bases avignonnaises de la société RES SAS et sa holding britannique RES Méditerranée, avant le rachat, en octobre 2021, de cette dernière par le groupe sud coréen Hanwha Solutions